

Zeitschrift: Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne
Herausgeber: Chancellerie d'État du canton de Berne
Band: 8 (1908)

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Table des matières
du tome VIII du Bulletin des lois.
(Année 1908.)

	Page
I. Lois et ordonnances cantonales . . .	1—132
II. Lois et ordonnances fédérales, appendice	1—831

I. Lois et ordonnances cantonales.

<i>Tarif spécial</i> des honoraires des vétérinaires, 15 janvier 1908	1
<i>Décret</i> concernant les indemnités des administra- teurs de la Banque cantonale, ainsi que les traitements et les cautionnements des fonction- naires de cet établissement, 29 janvier 1908	13
<i>Décret</i> qui sépare l'église française de Berne de la paroisse du Milieu (paroisse de la Cathédrale) et l'érige en paroisse indépendante, 29 jan- vier 1908	17
<i>Décret</i> qui confère la qualité de personne morale aux établissements hospitaliers de la Croix- Rouge, 30 janvier 1908	19
<i>Loi</i> concernant la protection des ouvrières, 23 février 1908	20

IV

	Page
<i>Loi</i> concernant la création de chambres de conciliation et la répression des excès commis pendant les grèves, 23 février 1908	32
<i>Loi</i> relative aux mesures à prendre contre la tuberculose et à l'extension du service public des aliénés, 23 février 1908	35
<i>Arrêté</i> qui complète l'ordonnance du 23 octobre 1907 concernant les appareils d'éclairage au gaz aérogène, 28 février 1908	38
<i>Règlement</i> fixant les conditions d'admission, de séjour et de sortie des écoles normales du Jura bernois, 6 février 1908	39
<i>Règlement</i> concernant l'admission à l'université de Berne, 11 mars 1908	44
<i>Ordonnance</i> ayant pour objet de placer sous la surveillance de l'Etat le ruisseau appelé Klöpfligraben qui se jette dans la Kander près de Mühlenen, 19 mars 1908	49
<i>Règlement</i> concernant les pensions à payer dans les asiles d'aliénés du canton, 15 avril 1908	50
<i>Arrêté</i> du Conseil-exécutif qui autorise la commune de Wyssachengraben à porter le nom de Wyssachen, 22 avril 1908	56
<i>Loi</i> concernant l'encouragement et l'amélioration de l'élevage des chevaux, du bétail bovin et du petit bétail, 17 mai 1908	57
<i>Décret</i> concernant les traitements des fonctionnaires des asiles d'aliénés de la Waldau, de Münsingen et de Bellelay, 19 mai 1908	76

	Page
<i>Décret</i> qui modifie l'article 13 du décret du 9 octobre 1894 concernant l'organisation des asiles d'aliénés de la Waldau et de Münsingen, 19 mai 1908	80
<i>Règlement</i> pour les examens des aspirants au diplôme de maître d'école secondaire, 9 juin 1908	81
<i>Arrêté</i> qui modifie le règlement pour les examens des candidats au sacerdoce de l'Eglise évangélique réformée du canton de Berne, 2 juillet 1908	95
<i>Arrêté</i> qui modifie l'ordonnance pour l'exécution de la loi fédérale sur la pêche du 21 décembre 1888, 15 juillet 1908	97
<i>Ordonnance</i> concernant les dépôts de balayures, 30 juillet 1908	99
<i>Ordonnance</i> concernant l'apprentissage des monteurs de boîtes de montres, 19 août 1908 .	101
<i>Arrêté</i> qui modifie et complète l'ordonnance concernant la durée des apprentissages dans les arts et métiers, 26 août 1908	104
<i>Décret</i> concernant l'octroi des concessions hydrauliques, 21 septembre 1908	105
<i>Décret</i> qui confère la qualité de personne morale à la fondation Moll (Mollsche Rentenstiftung) de la commune bourgeoise de Bienne, 22 septembre 1908	112
<i>Ordonnance</i> concernant les appareils à gaz liquéfié, 3 octobre 1908	113
<i>Ordonnance</i> concernant la perception des émoluments pour concessions hydrauliques, 3 octobre 1908	116

VI

	Page
<i>Décret</i> portant création d'une seconde place de pasteur pour la paroisse de Bolligen, 17 novembre 1908	120
<i>Règlement</i> pour les examens des aspirants au diplôme de maître d'école secondaire, addition, 18 novembre 1908	121
<i>Décret</i> concernant les inspecteurs des écoles primaires et secondaires, 30 novembre 1908 .	122
<i>Décret</i> qui divise la commune de Kandergrund en deux communes (Kandergrund et Kandersteg), 1 ^{er} décembre 1908	127
<i>Arrêté</i> qui maintient en vigueur pour un an le décret concernant la répartition de la subvention extraordinaire prévue en faveur de l'école primaire, 1 ^{er} décembre 1908 . . .	128
<i>Décret</i> réglant l'emploi de la subvention fédérale en faveur de l'école primaire, 2 décembre 1908	122
<i>Décret</i> qui confère la qualité de personne morale à l'hôpital du district du Haut-Simmenthal, 2 décembre 1908	132



Table alphabétique des matières du tome VIII du Bulletin des lois.

(Année 1908.)

Lois et ordonnances cantonales.

A.

	Page
<i>Aliénés. V. Tuberculose.</i>	
<i>Appareils à gaz liquéfié. V. Gaz liquéfié.</i>	
<i>Appareils d'éclairage. V. Gaz aérogène.</i>	
<i>Apprentissages. Ordonnance concernant l'appren-</i> <i>tissage des monteurs de boîtes de montres</i>	101
<i>Arrêté qui modifie et complète l'ordonnance</i> <i>concernant la durée des — dans les arts et</i> <i>métiers</i>	104
<i>Arts et métiers. V. Apprentissages.</i>	
<i>Asiles d'aliénés. Règlement concernant les pensions</i> <i>à payer dans les — du canton</i>	50
<i>Décret concernant les traitements des fonction-</i> <i>naires des — de la Waldau, de Munsingen</i> <i>et de Bellelay</i>	76
<i>Décret qui modifie l'art. 13 du décret du 9 octobre</i> <i>1894 concernant l'organisation des — de la</i> <i>Waldau et de Munsingen</i>	80

VIII

B.

	Page
<i>Balayures. V. Dépôts de balayures.</i>	
<i>Banque cantonale. Décret concernant les indemnités des administrateurs de la — ainsi que les traitements et les cautionnements des fonctionnaires de cet établissement</i>	13
<i>Bellelay. V. Asiles d'aliénés.</i>	
<i>Berne. V. Eglise française de Berne et Université de Berne.</i>	
<i>Bétail bovin. V. Elevage.</i>	
<i>Bolligen. Décret portant création d'une seconde place de pasteur pour la paroisse de — . .</i>	120

C.

<i>Cautionnements. V. Banque cantonale.</i>	
<i>Chambres de conciliation. Loi concernant la création de — et la répression des excès commis pendant les grèves</i>	32
<i>Chevaux. V. Elevage.</i>	
<i>Concessions hydrauliques. Décret concernant l'octroi des —</i>	105
<i>Ordonnance concernant la perception des émoluments pour —</i>	116
<i>Croix-Rouge. V. Personnalité civile.</i>	

D.

<i>Dépôts de balayures. Ordonnance concernant les —</i>	99
<i>Diplôme de maître d'école secondaire. V. Examens.</i>	

E.

<i>Eclairage. V. Gaz aérogène.</i>	
------------------------------------	--

IX

	Page
<i>Ecole primaire.</i> Arrêté qui maintient en vigueur pour un an le décret concernant la répartition de la subvention extraordinaire prévue en faveur de l'—	128
Décret réglant l'emploi de la subvention fédérale en faveur de l'—	129
<i>Ecoles normales.</i> Règlement fixant les conditions d'admission, de séjour et de sortie des — du Jura bernois	39
<i>Ecoles primaires et secondaires. V. Inspecteurs.</i>	
<i>Eglise évangélique réformée. V. Examens.</i>	
<i>Eglise française de Berne.</i> Décret qui sépare l'— de la paroisse du Milieu et l'érige en paroisse indépendante	17
<i>Elevage.</i> Loi concernant l'encouragement et l'amélioration de l'— des chevaux, du bétail bovin et du petit bétail	57
<i>Emoluments. V. Concessions hydrauliques.</i>	
<i>Examens.</i> Règlement pour les — des aspirants au diplôme de maître d'école secondaire . . .	81
Addition à ce règlement	121
Arrêté qui modifie le règlement pour les — des candidats au sacerdoce de l'Eglise évangélique réformée du canton de Berne . . .	95

F.

Fondation Moll. V. Personnalité civile.

G.

<i>Gaz aérogène.</i> Arrêté qui complète l'ordonnance du 23 octobre 1907 concernant les appareils d'éclairage au —	38
--	----

X

	Page
<i>Gaz liquéfié. Ordonnance concernant les appareils</i>	
à —	113
<i>Grèves. V. Chambres de conciliation.</i>	

H.

<i>Haut-Simmenthal. V. Personnalité civile.</i>	
<i>Honoraires. V. Tarif des vétérinaires.</i>	
<i>Hôpital du district du Haut-Simmenthal. V. Personnalité civile.</i>	

I.

<i>Inspecteurs. Décret concernant les — des écoles</i>	
primaires et secondaires	122

K.

<i>Kandergrund. Décret qui divise la commune de —</i>	
en deux communes (Kandergrund et Kandersteg)	127
<i>Kloepfligraben. Ordonnance ayant pour objet de</i>	
placer sous la surveillance de l'Etat le ruisseau	
appelé — qui se jette dans la Kander près	
de Mühlenen	49

M.

<i>Maîtres d'école secondaire. V. Examens.</i>	
<i>Monteurs de boîtes de montres. V. Apprentissages.</i>	
<i>Mühlenen. V. Kloepfligraben.</i>	
<i>Munsingen. V. Asiles d'aliénés.</i>	

O.

<i>Ouvrières. V. Protection des ouvrières.</i>	
--	--

XI

P.

Page

Pasteurs. V. Bolligen.

Pêche. Arrêté qui modifie l'ordonnance pour l'exécution de la loi fédérale sur la — du 21 décembre 1888 97

Pensions. V. Asiles d'aliénés.

Personnalité civile. Décrets conférant la qualité de personne morale:

1° aux établissements hospitaliers de la Croix-Rouge à Berne 19

2° à la fondation Moll à Bienne 112

3° à l'hôpital du district du Haut-Simmenthal 132

Petit bétail. V. Elevage.

Protection des ouvrières. Loi concernant la — . 20

S.

Service public des aliénés. V. Tuberculose.

Subventions en faveur de l'école primaire. V. Ecole primaire.

T.

Tarif des vétérinaires 1

Traitements. V. Asiles d'aliénés et Banque cantonale.

Tuberculose. Loi relative aux mesures à prendre contre la — et à l'extension du service public des aliénés 35

U.

Université de Berne. Règlement concernant l'admission à l'— 44

XII

V.

Vétérinaires. V. Tarif des vétérinaires.

Page

W.

Waldau. V. Asiles d'aliénés.

*Wyssachen. Arrêté qui autorise la commune de
Wyssachengraben à porter le nom de — . 56*

